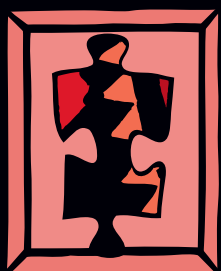


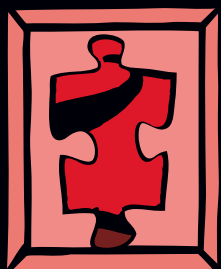
culture en jeu

LES CRÉATEURS
L'ARGENT
LE PUBLIC

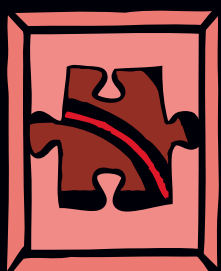
n°22 - juin 2009 www.cultureenjeu.ch



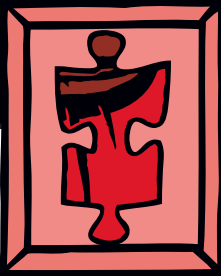
MUSÉE



COLLECTION PRIVÉE



ANTIQUAIRE



GALERIE

ŒUVRES D'ART : DU PILLEUR AU COLLECTIONNEUR





Information, divertissement, sport et culture en Suisse, sur la Suisse et pour la Suisse – tous les jours sur les 7 chaînes TV, les 16 stations radio et les sites Internet de SRG SSR idée suisse.



Édito *Par Christophe Arnould, webmaster de CEJ* De Berne à Bruxelles

Depuis sa création, l'association *CultureEnJeu* soutient l'idée que les jeux d'argent doivent financer des activités d'utilité publique. L'attribution exclusive d'autorisations de casinos à des casinotiers privés et l'éviction de la Loterie Romande, malgré les promesses de répartition équitable de la part des autorités fédérales, déclenche en 2002 une réaction du comité de *CultureEnJeu* en faveur d'une initiative pour que les bénéfices des casinos soient intégralement voués à des activités d'utilité publique.

En 2007, *CultureEnJeu* sensibilise les milieux culturels suisses à cette problématique au cours de l'événement *Inner beauty* au Festival international du film de Locarno (*CEJ n°15*). L'idée est reprise par la direction de la Loterie Romande, qui met en place le background politique et toute l'infrastructure indispensable au lancement de l'initiative populaire *Pour des jeux d'argent au service du bien commun* le 22 avril 2008. Aujourd'hui, l'objectif des 200 000 signatures est quasiment atteint. Au cours de cette campagne, *CultureEnJeu* a su fédérer plus d'une centaine de personnalités artistiques tessinoises, alémaniques et romandes en faveur de l'initiative. L'association a récolté plus de 20 000 signatures dans des événements culturels et populaires de Genève à Locarno, en passant par Soleure et Fribourg. Un comité de rédaction alémanique a conçu un numéro spécial pour exprimer le soutien des milieux culturels outre Sarine à cette initiative et expliquer la différence de perception des enjeux en suisse alémanique.

Au début du mois de mars 2009, le Parlement européen (organe législatif de la communauté européenne) adopte, à une écrasante majorité,

une résolution concernant les jeux d'argent en ligne (*voir communiqué de presse sur www.cultureenjeu.ch*). Cette résolution est un frein important à la vague de libéralisation des jeux d'argent, qui envahit le vieux continent ces dernières années. Ce signe fort encourage *CultureEnJeu* à poursuivre son action, dans l'intérêt des milieux culturels. □

La résolution européenne en quelques points :

- › Le secteur des jeux d'argent est un secteur sensible : l'autorégulation industrielle n'est pas suffisante.
- › Les jeux d'argent ne sont pas une activité économique ordinaire et une approche purement de marché n'est pas appropriée. D'importants aspects d'ordre public et social doivent être pris en compte.
- › Les opérateurs de jeux en ligne doivent se conformer à la législation de l'État Membre où réside le consommateur (joueur).
- › Les États Membres ont le droit de réguler strictement et de contrôler les jeux dans le respect du principe de subsidiarité, ainsi que dans le respect des traditions et cultures de leurs pays.
- › Les États Membres ont avantage à assurer le financement permanent des objectifs d'intérêt public.
- › Le Parlement européen exhorte l'Union européenne à aider les États Membres dans leur lutte contre les services de jeux en ligne non autorisés et illégaux.

Immédiatement concernée, la Loterie Romande a déclaré qu'elle « salue l'adoption de cette résolution ; elle y décèle une très large concordance avec l'initiative populaire fédérale *Pour des jeux d'argent au service du bien commun*. Elle souhaite que les autorités suisses prennent en compte le message fort du Parlement européen dans leur politique actuelle et future en matière de jeux de hasard et d'argent. »

* www.biencommun.ch

DOSSIER Fusions sans effusion **p. 4**

Fusion Radio-TV: je vois tout **p. 5**

Edi...presque **p. 7**

~~Le Musée Jenisch Vevey **p. 11**~~

~~Le Musée de proximité **p. 14**~~

DOSSIER La diversité culturelle: au secours **p. 10**

L'instruction publique à la croisée des chemins **p. 10**

La résistible ascension de l'illétrisme **p. 12**

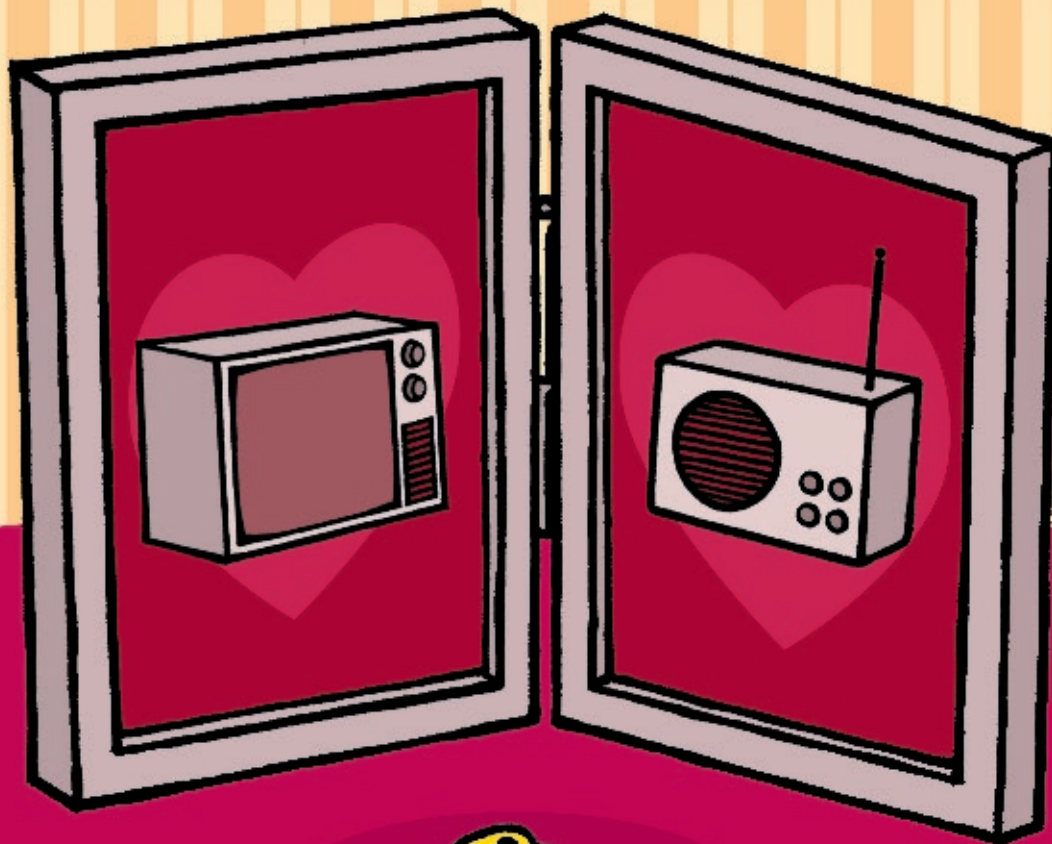
L'image à la recherche du sens perdu **p. 14**

La taxe sur les spectacles à Lausanne **p. 16**

Le musée cantonal des Beaux-arts rumine son avenir **p. 18**

Pillage des œuvres d'art & collectionneurs **p. 19**





Fusion sans effusion

Depuis un certain temps déjà, l'idée de créer une seule entité radio-télévision en Suisse romande se précise. Malgré le ton rassurant des deux entités, les Vaudois craignent tout simplement une délocalisation de la radio suisse romande à Genève, avec les conséquences évidentes en termes d'emploi, mais aussi de prestige !

De son côté, la presse écrite vit aussi un chamboulement à l'échelle nationale avec le rachat d'Édipresse Suisse par le groupe zurichois Tamedia. *CultureEnjeu* fait le point sur les implications au niveau romand de ces deux fusions, et surtout, sur les conséquences que celles-ci pourraient avoir sur les milieux culturels.

Fusion Radio-TV: je vois tout

La radio et la télévision de notre petite contrée romande parlent de mariage. Comme elles sont concubines depuis fort longtemps, pourquoi faire tant de cas de cette formalité? C'est qu'il s'agit d'une des très rares institutions devenues totalement indispensables à l'échelle romande, au-dessus des régions, des partis, des intérêts commerciaux puisque – comme la Loterie du même nom – elle ne peut fonctionner que comme service public, sous la surveillance de l'État, avec l'argent de l'ensemble des consommateurs prélevé sous forme de redevance, à la manière d'une vignette audio-visuelle. Ces digues ayant été préservées des puissantes vagues de libéralisation des trente dernières années, *CultureEnJeu* est particulièrement attaché à la défense d'un édifice audiovisuel public, qui garde pleinement sa capacité de remplir sa mission. Ceci dit, quelles sont les nécessités et les impacts probables d'une telle fusion?

Par Frédéric Gonseth, cinéaste indépendant

La radio est un véritable laboratoire où s'élabore la manière romande d'appréhender le monde

Ringarde, la radio?

La TV, c'est de l'image et du son, la radio uniquement du son: il est tentant de décréter que le métier de radio n'a pas d'avenir, ou du moins pourrait se déclinier en simple sous-produit du métier de télévision. Néanmoins, si les deux branches romandes de SSR Idée Suisse sont soumises à la concurrence croissante des nouveaux médias, la pression mise sur le média le plus ancien, la radio, semble plus forte. La position des deux médias face à leurs publics donne l'avantage à la radio romande, qui maintient ses parts de marché juste au-dessus de la barre médiane, tandis que la télévision doit en abandonner près des deux tiers à ses concurrents. Autre argument de poids: la radio réalise elle-même la quasi totalité de son programme – il saute aux yeux que la télévision en est très loin et que sa carte de menus propose plus de plats réchauffés produits fort loin de ses cuisines que de recettes locales...

Inculte, la télé?

Et en termes de contenu, la radio se révèle bien plus qu'un tuyau de diffusion: elle est un véritable laboratoire où s'élabore la manière romande d'appréhender le monde, tandis que la télévision peine à ne pas sin-

ger ce qui se fait ailleurs, soit en France ou aux États-Unis. La radio, relativement en phase avec l'offre culturelle vivante, lui sert tout naturellement de caisse de résonance – la télévision ne lui accorde tout au plus qu'une indifférence palliative... Il faut néanmoins relativiser, car l'apport culturel de la télévision romande ne passe pas uniquement par la mise en valeur ou l'indifférence à ce qui se fait sur le plan des arts en Suisse romande. La TV joue un indéniable rôle culturel, par le ton de ses émissions d'actualité – nettement plus «digne» que celles de la plupart de ses concurrentes étrangères, et par ses émissions magazine, qui se hissent régulièrement à un niveau de référence sur des thèmes de société, que les «artistes» romands ne peuvent traiter, eux, que de manière forcément beaucoup plus confidentielle. Enfin, dans cette comparaison, paradoxalement, la télévision marque de gros points culturels face à la radio, car elle confie une part significative de sa production à des producteurs audiovisuels indépendants, en vertu du Pacte de l'Audiovisuel, entré dans les mœurs puisqu'il figure même aujourd'hui dans la Loi fédérale sur la Radio-TV. Ce Pacte contribue fortement à maintenir et même développer un tissu créatif audiovisuel romand. Rien de tel du côté de la radio, où les vases communiquent moins avec ce qui pourrait être produit à l'extérieur, elle qui a même mis au rancart son «radio-théâtre». ❖

❖ La chasse aux postes?

Du côté des gens de radio, la tentation est grande de lancer un débat émotionnel sur l'étouffante étreinte de la fiancée radio par son promis télévisé: on imagine mal en effet le duo Gilles Marchand (directeur général de la TSR) – Armin Walpen (directeur général de SSR Idée Suisse) ne pas viser d'une manière ou d'une autre une réduction des postes de travail dans l'ensemble des « unités d'entreprise » romandes, même si des économies peuvent probablement être réalisées sur d'autres plans. Mais l'audiovisuel public a, tout comme la Poste, des devoirs découlant de son statut particulièrement protégé, et l'un de ceux-ci ne lui permet pas d'appliquer des critères de rentabilisation aussi draconiens que ceux d'une entreprise privée. Sinon, pourquoi lui octroyer des ressources aussi stables à moyen, voire à long terme (le produit de la publicité fluctue, mais pratiquement pas celui de la redevance), pourquoi le protéger contre la concurrence venant de l'intérieur du territoire, et le doter de moyens plus que proportionnels à la taille de la région minoritaire romande grâce à la fameuse « clé de répartition » de la SSR idée suisse? Conclusion: sans tomber dans la « titularisation » d'employés-fonctionnaires, la « chasse aux postes » (de travail) ne devrait pas figurer aux premiers chapitres de

L'audiovisuel public a des devoirs découlant de son statut particulièrement protégé

la fusion, surtout pas en période de crise. À charge pour les directeurs de l'audiovisuel public de rendre les employés plus efficaces, d'attirer ou de faire revenir les talents mis à l'écart – sachant qu'ils risquent peu, à la différence des pays voisins, d'être aspirés par les salaires de l'audiovisuel privé.

L'agneau sacrifié?

À lire Gilles Marchand, qui fait de la fusion son cheval de bataille, l'objectif serait de « réformer le modèle d'entreprise, préparer nos programmes à un nouveau paysage

média radicalement différent et soutenir l'espace culturel romand » (in *Le Temps*, le 8 mai 09). Le mot « espace » sonne peut-être ici comme un lapsus: car Espace2, la chaîne culturelle radiophonique à l'audience la plus confidentielle, est l'agneau tout désigné pour présenter son cou en sacrifice lors de la cérémonie de mariage. L'adaptation au « nouveau paysage médiatique » exigeant des moyens supplémentaires que la direction de la SSR s'interdit de solliciter auprès de son public, il faudra bien aller les chercher là où le grand écart entre le budget de la chaîne et

les parts de marché obtenues est le plus défavorable, tout en annonçant probablement un transfert des efforts louables accomplis jusqu'ici pour Espace2 vers les nouveaux médias, afin d'y « soutenir l'espace culturel romand »... En somme, enlever tout ou partie du budget « culturel » de la deuxième chaîne radio pour le consacrer à une valorisation des contenus culturels sur Internet et autres nouveaux modes de diffusion, une opération qui pourrait au passage servir à « dés-élitariser » la culture telle qu'elle est conçue actuellement sur Espace2?

La sirène internet ou la pêche à la ligne?

Comme toute innovation dans l'histoire culturelle, les technologies séduisent bien avant les contenus et leur irruption produit un

affaissement terrible du niveau culturel. Pour éviter la totale régression, on pourrait imaginer une chaîne radio culturelle qui utiliserait, par exemple, l'engouement actuel pour la peinture dans des émissions qui, sans être aussi riches que des programmes de télévision, pourraient être suivies avec les yeux sur un site Internet, à la façon dont l'émission de critique de disques met en ligne les partitions des œuvres écoutées... Il faut bien reconnaître que le champ d'exploration et d'expérimentation qui s'ouvre est très vaste. Et que la radio ne concentre pas tous les handicaps, car elle pourrait se révéler comme une base plus souple que la lourde infrastructure de la télévision. Et que tout réside finalement dans la délicatesse avec laquelle les chirurgiens de cette opération fusion radio-TV vont opérer.

Personne ne peut dire si l'abaissement général du niveau culturel que toute irruption d'un nouveau média produit inmanquablement au démarrage, sera de brève durée. Et encore moins s'il sera suivi d'une remontée rapide du niveau général ou si, au contraire, le tsunami ne laissera rien repousser sur le champ culturel après son passage. Les deux sont possibles. Mais, comme dirait le bœuf d'Orwell, ils ne sont pas tout à fait égaux devant ce possible... □





Edi... presque par Joël Aguet

AVEC stupeur et tremblement, une mauvaise nouvelle économique de plus est tombée en avril. Au moins celle-là ne touchait-elle pas le monde dans sa globalité. Seule notre brave Suisse francophone était atteinte : la principale entreprise de presse romande, Édipresse Suisse, venait d'être vendue par son propriétaire au groupe allemand Tamedia ! Nouvelle perte d'un important centre de décision pour la région, cette défaite venait s'ajouter à la déjà bien

Il est salubre de réfléchir à la définition même et à la légitimité de l'information

longue liste d'événements économiques du même type. Un article de *PME Magazine* citait par exemple les cas récents et tout aussi pendables d'EOS, de Hublot, de Sun Store, entre autres, avant de poursuivre en énonçant un principe simple : « Tant que ces entreprises continuent de prospérer, la localisation de leur quartier général paraît sans importance. C'est oublier qu'à la prochaine restructuration, dans six mois ou dans dix ans, plus les centres de décisions sont éloignés, moins les besoins spécifiques d'une région devenue périphérique seront pris en compte. » La franchise de ce propos est ensuite démentie pour, au contraire, calmer le jeu et rassurer Mme la Marquise, ainsi que le lecteur pressé : « Avec le recul, il faut bien admettre que le scénario du pire, souvent évoqué au moment de la cession, ne s'est pas souvent réalisé ». Observons que ces

Tamedia ne devrait pas faire craindre la disparition des titres actuels (mis à part *Le Matin Bleu*, considéré comme « menacé »). En revanche, les pronostics sont réservés en ce qui concerne le nombre de journalistes à être touchés. Le précédent propriétaire, tout comme le nouvel investisseur, n'en font guère une priorité. Car la capitulation actuelle d'Édipresse réactualise les remords de ces temps où Pierre Lamunière tenait de beaux discours justifiant la nécessité du rachat de ses concurrents directs, afin « d'assurer la diversité » de cette presse. Plus clairement, il s'agissait, disait-il dans un message habile qui plût aux hommes et aux femmes politiques de notre région, de constituer un pôle de presse lausannoise capable de rayonner mieux que ses homologues genevois. Ainsi *La Tribune / Le Matin* est-elle passée en 1975 dans l'escarcelle d'Édipresse, qui allait en absorber bien d'autres (dont *La Tribune de Genève*) et en concurrencer certains suffisamment pour qu'ils disparaissent, comme *La Suisse* et *Le Journal de Genève*. Le « succès » des appétits du magnat de la presse lausannoise n'aura donc eu qu'un temps, celui de sa génération. Il n'y sera, en quelque sorte,

qu'« édi-presque » arrivé... Pour prendre les choses du bon côté, on y trouvera une raison de moins d'exacerber les rivalités intercantionales et celles entre les deux chefs-lieux lémaniques. De ce point de vue, l'écroulement du petit empire médiatique de Pierre Lamunière n'est pas une catastrophe : tout ce qui peut nous inciter désormais à mieux vivre notre réalité à l'échelle de la Suisse romande est bon à prendre.

On ne saurait pour autant oublier qu'à chacune des étapes de la croissance d'Édipresse, un bon nombre d'ouvriers et de journalistes ont perdu leur travail. La voracité des grands groupes n'est plus à prouver. Sur fond de crise, il est facile d'évoquer la nécessité d'agir et de grandir, sous peine de disparaître ; en réalité, les fusions permettent un maximum d'économies pour engranger toujours plus de bénéfiques. Et quand il s'agit de bénéfiques, Édipresse n'a jamais lésiné sur les méthodes. Très récemment encore, malgré les journalistes qui s'étaient mobilisés le 1^{er} septembre 2008, les suppressions de postes, injustifiées selon Comedia, ont été effectuées. Le syndicat s'est insurgé alors contre les coupes sèches décidées par la direction d'Édipresse « à titre préventif ». ❖

journalistes ne parlent pas du cas, pourtant exemplaire, de la Boillat à Reconvilliers, entreprise fusionnée avec des entités similaires outre-Sarine sous le nom de Swissmetal et dont l'usine plus performante et moderne devait être fermée pour que les emplois ne se perdent pas à Dornach.

Selon la plupart des commentateurs, le surprenant engouffrement d'Édipresse dans



On ne pourra en tout cas pas accuser le groupe de ne pas avoir été assez prudent : « en avril 2008, en commentant les résultats 2007, la direction générale notait que les recettes de publicité étaient restées stables à 447 mio. » (source : www.comedia.ch dossier *Édipresse*). Martin Krall use en somme de la même stratégie pour hisser Tamedia au titre de géant de la presse suisse. Après le groupe bernois Espace Média en 2007, il s'offre donc ce printemps celui qui occupe une position ultra dominante en Suisse romande. Quitte à « dégraisser » par-ci par-là, pour

principe même de ces nouveaux médias est la rapidité de l'information, alors qu'une des vocations de la presse écrite devrait être le sérieux des enquêtes et la capacité d'éclairer les débats, ce qui demande du temps et donc de l'argent. La véritable question qu'il faut donc poser est celle de la nécessité de la survie d'une presse écrite et de qualité. Dans une société où la surinformation mène plutôt à la désinformation, il est salutaire de réfléchir à la définition même et à la légitimité de l'information. Garantie de la démocratie, la presse perd insidieusement et depuis longtemps



produire encore à moindre coût. Ne reste donc devant lui plus que l'autre groupe de presse zurichois, Ringier, qui vient d'annoncer seulement 62,2 mio de bénéfice après impôts (à peine plus de la moitié du résultat 2007, on est bien tristes pour eux!). Pour les amateurs, le suspense se prolonge : ces deux petits requins à l'échelle européenne se feront-ils à leur tour manger par encore plus gros qu'eux, venus d'Allemagne ou d'Angleterre ?

Aujourd'hui, un homme de droite, gros industriel, formé au business états-unien, se trouve remplacé par un autre aux leviers de commande des principaux organes de presse privés romands : que nous apporte ce changement ? L'un vit aux environs de Lausanne, l'autre de Zurich... Quel bouleversement cela peut-il provoquer ? Est-ce que nous parcourons demain notre *Findgad'reur* en plus de dix minutes ? Reconnaissons que *24 Heures* ne s'est guère amélioré d'avoir phagocyté les derniers petits journaux locaux environnants. Le 26 février 2005 sortait de presse sa nouvelle version, proposant pas moins de quatre éditions régionales pour manifester une nouvelle politique de proximité. En supprimant les titres régionaux préexistants et en les remplaçant par les nouveaux cahiers de l'unique journal, *Édipresse* affirmait qu'elle avait compris son lectorat. Trois ans plus tard, retour du balancier, simplification et réunification, le deuil des anciens petits titres ayant été achevé. Le déplacement du centre de décision à Zurich nous vaudra sans doute un semblable traitement, comme le montre ces jours-ci le cas du *Bund*, qui devient une simple copie bernoise du *Tages-Anzeiger* zurichois de Tamedia.

ses propres repères. Faut-il en accuser la loi de la rentabilité sans limites ou le problème serait-il plus profond ? Ne devrait-on pas rattacher les difficultés rencontrées par la presse aujourd'hui à d'autres inquiétants signes des temps, que sont la dévalorisation du savoir ? L'abrutissement culturel ? Les régressions de l'enseignement ?

Quels journaux vont donc pouvoir rester quelque peu indépendants ? En fait, tous les quotidiens dignes de ce nom ne sont pas encore morts, même si plusieurs d'entre eux ne se sentent pas très bien. Malgré les commentaires lénifiants des journaux, où chaque journaliste pense désormais surtout à sauver sa peau, il ne faut pas croire que les titres repris par Tamedia n'étaient plus « rentables » ou qu'ils risquaient de ne plus l'être prochainement : ils ne faisaient simplement « plus assez d'argent » pour satisfaire les appétits de leurs propriétaires. Et puis, il est tellement plus facile de faire accepter des baisses de statuts et des conditions de travail quand les ouvriers craignent pour leur emploi.

Ne nions pourtant pas les effets de seuil. Nous savons tous que *Le Courrier*, par exemple, mériterait d'avoir plutôt douze à quinze mille abonnés que les moins de dix mille actuels... À ce propos, que fait la gauche ? Où est-elle ? Souvent majoritaire dans les urnes, les citoyens qui votent à gauche semblent peu enclins à défendre le dernier quotidien susceptible de leur apporter des analyses et des perspectives proches de leur sensibilité. Combien de citoyens suisses romands élisent à gauche ? Plus de 150 000 selon les résultats des dernières élections cantonales des Grands Conseils de

Que lire alors ?

Est-ce la prudence qui a incité Pierre Lamunière à vendre, ou une opportunité qu'il a saisi d'autant plus vivement que l'âge venant, il ne s'est pas trouvé de successeur « digne de lui » ? Certes, le lectorat se raréfie pour la plupart des titres, ces dernières années. Certes, les jeunes n'achètent pas de journaux et se contentent de parcourir les « gratuits ». Certes, les nouveaux médias concurrencent sérieusement la presse écrite sans représenter encore de rentrées économiques suffisantes, et les tentatives lausannoises en ce sens semblent avoir eu des résultats particulièrement piteux. Les nouveaux médias électroniques sont pour l'heure loin d'offrir la même rentabilité que celle d'une certaine presse, faite à moindre coût. Malgré tous les aspects positifs et l'attractivité d'Internet, le manque de moyens y limite le journalisme d'enquête sérieux. De plus, le

chaque canton¹. Bien sûr, la grande majorité des citoyens attend d'abord de son journal des informations de petite proximité, mais il semble pourtant étonnant que cet excellent journal ne soit pas plus répandu.

Plus encore que des considérations géo-économiques à l'échelle du pays et de notre région, nous aimerions ici réfléchir à ce qui se passe pour les artistes lorsqu'une entreprise de presse est touchée. Car l'indépendance et la réelle diversité des médias furent longtemps favorables à la culture et aux arts. L'opération de fusion ÉdiPresse-Tamedia, qui vise un pur profit économique, devrait en fait porter l'inscription : nuit gravement à notre culture.

Et les artistes dans tout ça?

En fin de compte, la question est délicate. Pour les artistes, la situation amène de nouvelles difficultés, ne serait-ce que par la diminution et la moindre concurrence de ces fugaces, mais déjà trop rares, instances de valorisation. Les articles critiques d'un quotidien ou d'un hebdomadaire sont vite recouverts le lendemain, ou la semaine suivante, par de nouvelles pages, qui à leur tour tombent dans l'oubli. Pourtant, ces lignes, à la durée de vie si éphémères, favorables ou destructrices, jouaient leur rôle dans les processus d'acquisition progressive de notoriété et l'attribution des indispensables subventions.

En termes de simple promotion, les grandes entités artistiques ont organisé depuis longtemps leurs « plans presse » par-delà même les rédactions, faussant clairement le jeu et le rôle de la critique. Le système fonctionnait à deux ou trois vitesses, selon le potentiel publicitaire mis en jeu par l'institution ou la salle d'accueil, le nombre de complicités développées par l'artiste ou la compagnie, voire le degré d'innocence « vendable » des jeunes émergents. La probable disparition de ce jeu, en grande partie pipé, est-elle donc si regrettable?

Malgré tout ce qu'on a pu lire et entendre sur la prochaine disparition de l'écrit, il est encore trop tôt pour enterrer les livres et la presse. Pour preuve : de gros groupes continuent de miser sur la rentabilité de certains ouvrages et journaux. Pour l'essentiel, disons-le tout de même sans illusions, il n'y a dans ces « certains »-là que peu de place pour les artistes et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'il y en aura de moins en moins. Il s'agit donc de développer d'autres stratégies pour continuer d'avancer et de perfectionner nos arts, sans

leur secours. Lequel a, disons-le, failli plus souvent qu'à son tour au cours des dernières années : baisse des compétences des critiques, diminution de la reconnaissance de leur statut, information submergée par l'émotionnel et la starification, invasion du « culturel-vendeur » dans les champs jusque-là dévolu aux arts.

Il manque surtout, depuis trop longtemps, la part critique qui, dans le meilleur des cas, permettait à l'artiste d'avancer dans sa recherche personnelle. Plus fondamentalement encore, ce qui va faire défaut, c'est l'ouverture et la révélation du travail des artistes à de nouveaux et larges publics. Ces deux fonctions devront donc trouver d'autres canaux que ceux traditionnellement offerts par la presse pour se poursuivre ou être réactivées. Car l'attente est énorme, de la part des publics, d'une parole de relais, une médiation, qui permette d'accéder aux œuvres, aux spectacles, aux expositions. Déjà, l'avis d'amis dont le jugement est estimé compte beaucoup dans les choix culturels. Des réseaux seraient ainsi sans doute à tisser, pour avertir les proches et les connaissances de toute soirée réussie au théâtre, ou exposition enrichissante, ou film à ne pas manquer. Ce qui relève aujourd'hui de la conversation occasionnelle pourrait former sur Internet des réseaux de critiques avec lesquels on pourrait reconnaître des conformités de goûts, en retrouvant les jugements sur d'autres spectacles... Malheureusement, ces opérations semblent vouées au bénévolat et donc à l'amateurisme, alors qu'il s'agirait de permettre plutôt un plus grand professionnalisme en la matière. Car le métier de critique est exigeant et implique diverses contraintes ainsi qu'une déontologie. De surcroît, il paraît paradoxal de prôner la création d'un forum permanent sur le net dont la finalité est d'inciter les gens à sortir et à en rencontrer d'autres, à risquer l'échange et l'accord d'un moment autour d'un sujet ou la confrontation d'idées, de sensibilités.

Si l'ouverture à de nouveaux publics que pouvait représenter la médiation journalistique est en train de rétrécir, en diversité comme en temps accordé et en qualité de suivi, il

s'agit donc de trouver d'autres formes de relais sans plus trop compter sur les médias de large diffusion. Peut-être que les arts pourraient entre eux inventer des façons d'ouvrir leurs publics à d'autres artistes d'autres domaines? Bien sûr, on le sait, il est déjà dur de se battre pour soi, mais dans des alliances mouvantes, sur des terrains et des rythmes de production différents, peut-être y aurait-il quelques éléments de réponse, parmi d'autres.

Il serait sans doute profitable aussi que les salles (d'expositions, de spectacle, de projection...) puissent prendre à leur compte ces relais de haut niveau, qui vont manquer de plus en plus, en se dotant par exemple d'instances critiques internes. À l'image de ce qui avait été brillamment réalisé à la fin des années 90 à l'Arsenic de Lausanne, où les coproductions maison se voyaient offrir par le théâtre lui-même une analyse critique dressée par des spécialistes et des chercheurs. De telles démarches mériteraient des soutiens particuliers, comme d'ailleurs une généralisation des rencontres des artistes avec le public – sous toutes les formes imaginables. Sur ce point, les artistes vivants ont de grands avantages sur les morts, même très célèbres. Il vaudrait la peine d'en faire profiter nos contemporains. □

¹ À Genève, lors des dernières élections au Grand Conseil, plus de 37 000 personnes ont voté pour les Socialistes, les Verts, l'Alliance de gauche, SolidaritéS ou les Communistes. Aux dernières élections cantonales de mars 2007, 56 765 Vaudoises et Vaudois ont mis un bulletin socialiste, vert ou à gauche toute dans les urnes. À Neuchâtel, pour le Grand Conseil élu au mois d'avril 2009, plus de 20 760 Neuchâtelois ont choisis des bulletins du PS, du POP allié à SolidaritéS ou des Verts. Dans le bas et le centre du Valais, pour les élections au Grand Conseil du 1^{er} mars 2009, se sont manifestés plus de 13 570 électeurs socialistes, alliance de gauche ou verts. Dans le canton de Fribourg (où est principalement diffusé le quotidien *La Liberté...*), les élections pour le Grand Conseil du 5 novembre 2006 ont vu voter, tous districts francophones confondus, plus de 13 550 électeurs pour des candidats socialistes, des Verts ou d'Ouverture. Enfin dans le canton du Jura, le Parti chrétien social indépendant, les Socialistes et les Verts ont rassemblé plus de 17 250 électeurs lors du 2^e tour pour le Grand Conseil, le 12 novembre 2006.



L'INSTRUCTION PUBLIQUE

À LA CROISÉE
DES CHEMINS 

égalité des chances

Ratifiée en mars 2008 par les chambres fédérales, la Convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en vigueur en Suisse le 16 octobre. Afin que cette décision ne reste pas lettre morte, la Coalition suisse pour la diversité culturelle et la Commission suisse UNESCO ont lancé une vaste réflexion d'un an pour la traduire dans les faits, qui se conclura le 16 octobre 2009 par la présentation publique d'un ensemble de propositions. Nous reviendrons sur les résultats de cette entreprise qui concerne l'ensemble de la culture. Pour l'heure, voici quelques considérations sur l'un des huit domaines explorés : l'éducation et la diversité culturelle.

Dès les années 1960, à l'heure de l'arrivée en masse de la génération du baby-boom en âge de faire des études, un vent d'optimisme souffle, plaçant les espoirs dans la génération montante et l'école au centre d'un développement qu'on envisage continu. Car le savoir est source d'épanouissement de la personnalité et de réussite sociale. Certes, les futurs citoyens sont inégaux par leur origine socioculturelle et le demeurent dans l'école. On entend désormais passer de l'égalité virtuelle à l'égalité réelle; la collectivité doit « démocratiser l'accès aux études », par la suppression des obstacles financiers et culturels. Genève

l'idéologie anglo-saxonne, qui valorise l'utilité et la réussite par la concurrence, s'oppose au rôle re-distributeur et régulateur de l'État. L'école devient dès lors une cible de toutes les critiques au même titre que les autres institutions. On exige d'elle qu'elle se mette au service des individus pour leur réussite personnelle et de l'économie, on met en cause les valeurs humaines du savoir. Dès les années 1990-95, l'école entre en stagnation, subit une crise de valeurs, d'autorité et de moyens. Les réformes erratiques de ces années-là achèvent de brouiller ses rapports avec la population et de saper son autorité.

À la croisée des chemins

La folie du tout-au-marché nous a conduits à une impasse de société dont on découvre peu à peu l'ampleur. Parallèlement à la suppression massive, dans les années 1990, de mécanismes économiques de régulation, on assiste à une perte des savoirs qui les documentaient, de sorte que les économistes et surtout les financiers s'avèrent totalement incapables d'identifier des phénomènes, dont certains ont été décrits pourtant il y a plus d'un siècle.

On sent néanmoins depuis quelques années qu'on est arrivés au bout de quelque chose.

anisme • démocratisation des études

inscrit la première dans sa Loi sur l'Instruction publique de 1976 l'objectif de « tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves ». Cette idée-force trouve peu à peu place dans les différentes lois cantonales, les recommandations de la CDIP et finalement dans la Constitution (art. 2 but): « La Confédération favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays » et « veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible. »

Du dynamisme des années 1960-80 à la stagnation des années 1990

L'optimisme des années 1960-80 s'appuie sur un large consensus de la population et de la classe politique sur la valeur du savoir et l'importance de l'instruction publique. Contrairement à sa version étriquée plus tardive, qui ne voit plus que l'aspect économique de réussite individuelle à tout prix, la démocratisation des études a été d'abord un formidable projet culturel, qui s'est conjugué avec un mouvement social important et créatif, assurant l'émergence de formes nouvelles de culture, portées notamment par les jeunes générations (cultures et lieux alternatifs), de l'essor participatif des sociétés d'amateurs et d'une école qui s'ouvrait sur le monde extérieur, tissait des liens avec les institutions culturelles comme les musées, les théâtres et tous les domaines des arts. La chute du mur de Berlin en 1989 matérialise un basculement brutal du monde vers un ordre unipolaire marqué par la domination de

Un héritage lourd à porter, mais héritage tout de même

Pourtant, dans sa période dynamique, le rôle et l'extension de l'école publique se sont modifiés en profondeur et d'une façon durable. La durée de scolarisation – obligatoire jusqu'à 15 ans – s'est étendue de fait par le développement du post-obligatoire; aujourd'hui, plus de 80% des nouvelles générations sont scolarisées jusqu'à 18-20 ans. À l'autre bout, à savoir l'âge d'entrée à l'école, la scolarisation dès 4 ans se généralise peu à peu à des rythmes divers, avec ça et là des îlots de résistance. Parallèlement à l'allongement du temps scolaire, ses tâches se diversifient, elle prend en compte les

Des contre-feux sont allumés. L'adoption de la Convention UNESCO 2005 sur la diversité culturelle en est un qui traduit un changement plus profond. L'école, comme l'ensemble de la société, est aujourd'hui à la croisée des chemins, tiraillée entre des législations héritées, qui expriment ses idéaux humanistes, et une évolution de fait en sens contraire, qui la disperse, lui enlève sa cohérence, portée par une bureaucratie scolaire pléthorique autoritaire et stérile.

Il est difficile de prédire l'avenir. Il dépendra de l'émergence d'un courant social, culturel et politique qui réaffirme les valeurs humanistes.

Les jeunes d'aujourd'hui reçoivent dès leur enfance une foule d'informations segmentées

nouvelles technologies, et aussi de nouvelles connaissances intégrées à la culture générale, comme l'informatique, l'économie, le droit ainsi que des disciplines artistiques. Or, alors que la part de ses budgets a crû régulièrement, l'instruction publique subit dès les années 1990 une double restriction: celle imposée aux budgets publics aggravée par la diminution de la part qui lui est dévolue. Il n'y a pas de miracle: avec des budgets drastiquement amputés pour financer une école dont les tâches sont beaucoup plus amples, il y a nécessairement des pots cassés.

L'exemple de l'illettrisme

On ne saurait réduire les tendances de l'école actuelle à la persistance de l'illettrisme, loin de là. Cependant, si nous avons choisi de le mettre en évidence, c'est parce que, d'une part, il n'est nullement anodin pour le cinquième de la population qu'il pénalise, et, d'autre part, parce qu'il illustre bien l'attitude de déni des autorités scolaires et de la classe politique, qui augure mal d'un redressement possible indispensable pour affronter et sortir de la crise. □

La *résistible* ascension de

l'illettrisme

«La part des jeunes dont les compétences en lecture sont médiocres est particulièrement élevée en Suisse [...] Les disparités entre élèves en fonction de leur origine y sont manifestes où le statut professionnel des parents influence le plus les compétences en lecture des enfants». Le commentaire du 4 décembre 2001 de l'Office fédéral de statistiques (OFS) est brutal, à la mesure du constat de l'enquête PISA 2000 : 16 % à 20 % des jeunes arrivés en fin de scolarité (15 ans) ne parviennent pas à lire un texte plus ou moins complexe et à le mettre en relation avec la réalité. En d'autres termes, un élève suisse sur cinq ou six est illettré. Le landernau des prescripteurs pédagogiques s'inquiète. Mais le président de la Conférence des directeurs d'instruction publique (CDIP) d'alors, le radical St-Gallois Ulrich Stoecklin, met rapidement le holà au doute pédagogique, et circonscrit le danger : c'est la faute des élèves étrangers. À sa gauche, on incrimine l'enquête, subodore un complot capitaliste de l'OCDE pour rentabiliser l'école. Circulez, y a rien à voir! **Par Marco Polli**

Un constat décoiffant

PISA 2000 est la première enquête de très grande envergure sur les aptitudes des jeunes en fin de scolarité obligatoire faite dans une trentaine de pays de l'OCDE. La Suisse n'y fait pas bonne figure. Est-ce vraiment grave? Dans ses conséquences, oui. Car l'illettrisme pénalise une partie non négligeable de la population, condamnée à la marginalisation et à la précarité. D'autant plus que, ces deux dernières décennies, les petits emplois à basse qualification ont disparu avec la montée du chômage, remplacés par des emplois précaires. Et de ce qu'on sait aujourd'hui, l'illettré à 15 ans ne rattrapera pas sans aide son handicap. Et puis, l'écriture n'est pas n'importe quelle connaissance. C'est par elle que la civilisation s'est déployée. Avec elle est apparue la possibilité de constituer des grands ensembles sociaux, de transmettre avec une efficacité nouvelle le savoir, la culture, de fixer la Loi, de capitaliser l'expérience humaine.

Dans le flux de l'Histoire

Dès l'Antiquité, l'alphabetisation suit son bonhomme de chemin avec des hauts et des bas, des balbutiements et des éclipses pour gagner inexorablement le monde entier depuis le XVI^e siècle. Selon l'anthropologue Emmanuel Todd¹, « nous devons admettre que l'accès général à la lecture, à l'écriture

et à l'arithmétique de base, puis le décollage des éducations secondaires et supérieures constituent ensemble l'un des axes essentiels de l'Histoire. » ; « La faculté de lire et d'écrire est plus qu'une compétence, elle suppose une transformation de l'homme [...] une transformation en profondeur de l'activité mentale. [...] L'alphabetisation, c'est évident, mène à la démocratie. Nous devons comprendre comment. Et nous demander si l'entrée en stagnation éducative est responsable de l'ébranlement actuel des valeurs et des pratiques démocratiques. »

trionphe de la « démocratisation des études »? Oui, en ce qui concerne la promotion des jeunes filles. Pour ce qui est des espoirs fous des années 1960–80 d'une école démocratique qui corrigerait les déterminismes de l'héritage familial, le constat est cruel. Si une partie importante des générations d'après-guerre atteint un niveau d'études supérieur à ses parents, en réalité, il s'agit d'un ajustement à l'évolution rapide de la composition sociale – diminution du secteur primaire, rapide tertiarisation – durant les Trente Glorieuses, ni plus ni moins. Il semblait alors n'y avoir de salut qu'avec la matu...

Par l'écriture
s'est déployée la

civilisation

En Suisse, on peut suivre cette évolution par l'indice de croissance du taux de maturités et de diplômes secondaires, qui s'accélère rapidement depuis les années 1960 avec une promotion concomitante des jeunes filles dont la proportion de bachelières passe du tiers à plus de 51% actuellement. Est-ce le

L'accès aux études supérieures d'une masse d'élèves sans antécédents familiaux n'a pas été sans conséquences. Il a fallu tenir compte de l'hétérogénéité culturelle de ces nouveaux venus, adapter l'enseignement. Ce qui n'est pas un mal. En revanche, au niveau des débouchés, les titres ne garantissent plus

comme autrefois une entrée en emploi en accord avec le niveau de formation. On prétend même qu'une « surqualification » serait devenue un handicap. Tout au moins à l'entrée sur le marché du travail ; car le chômage de longue durée, lui, frappe toujours sélectivement les moins qualifiés.

Rupture

La permanence durant toutes ces années de dynamisme scolaire d'un taux important d'illettrisme que révèle PISA, la stagnation de l'évolution scolaire depuis les années 1990-95 contrastent singulièrement avec des tendances qu'on croyait il y a peu encore inéluctables. Elles sont pourtant conformes à l'évolution de la société de ces deux dernières décennies : avancée technologique, gain de productivité et enrichissement d'une minorité contrastent avec la paupérisation et l'augmentation des laissés pour compte. Cette « fracture sociale » est justifiée par la pensée unique de l'économisme triomphant axée sur les seules lois du marché, avatar moderne d'une idéologie détestable : le droit du plus fort, le rejet des plus faibles

Ce qui est particulièrement inquiétant, en l'occurrence, c'est l'attitude de déni des autorités scolaires à tous les niveaux et des réformateurs de toutes obédiences. L'école – du moins ses décideurs – n'est donc pas innocente ; en chantier permanent depuis deux décennies, courant d'une réforme à l'autre dont l'efficacité n'est jamais vérifiée, devenue elle-même illisible pour la population, elle a été mise dans l'incapacité de reconnaître l'importance de l'illettrisme et de créer les instruments pour y remédier. Le grand perdant de cette frénésie réformatrice des années 1990, c'est la langue première ; or, tout l'apprentissage scolaire, le développement des aptitudes intellectuelles reposent sur sa maîtrise.

À l'instar de l'économie, l'école a subi une dérive caractérisée par le règne de l'immédiateté, de l'apparence, au détriment de la connaissance construite. Or, l'école ne peut vivre que sur le temps long. Il lui incombe de dispenser aux futurs citoyens une culture générale solide et diversifiée en veillant à ne pas laisser se marginaliser en chemin une partie des élèves qui lui sont confiés. Cette

dues aux origines sociales » qui subsistaient. En fait l'intérêt, et aussi les ressources, se sont polarisés ailleurs : les faibles ne sont pas vendeurs !

Une bombe à retardement

Un taux d'illettrisme de l'ordre de 16 % à 20 % est l'indice d'un sous-développement sectoriel à l'intérieur même des sociétés libérales avancées. Il concerne tout de même un cinquième de la population exclu de l'accès à la culture ! Une immigration non-assimilée y a sa part, peut-être ; elle n'est certainement pas celle que lui assigne la majorité de la classe politique – répercutée complaisamment par les médias – fascinée par les scores de l'UDC, qui joue avec l'idée d'exclure les étrangers des classes pour les traiter à part, préconise de punir des parents en détresse au prétexte de les responsabiliser. De telles propositions relèvent du cynisme de nantis qui se rassurent en culpabilisant les victimes d'une société à plusieurs vitesses ; elles ne débouchent non seulement sur aucune amélioration, mais elles occultent le vrai problème : l'illettrisme est une forme d'exclusion intolérable et la manifestation d'un mal plus profond. Or, dans la crise mondiale qui s'installe, fausses solutions et inaction concourent à armer une bombe sociale à retardement.

Des solutions ?

Que faire alors ? Des mesures scolaires urgentes sont indispensables et l'école dispose d'une certaine marge d'amélioration. Nécessaires, elles ne seront cependant pas suffisantes au vu du poids déterminant de l'héritage familial ; il faudra redéployer des aides ciblées aux familles, s'attaquer à la « fracture sociale », alors que tout le train d'économies des années 1990 à ce jour s'est employé à les supprimer. Mais il n'y aura aucun progrès significatif et durable tant que les autorités scolaires et les décideurs politiques n'auront pas pris la mesure du problème. Et ils n'auront aucune raison de le faire tant qu'ils n'y seront pas contraints par l'émergence de forces nouvelles proposant des solutions en rupture avec la pensée unique, qui unifieraient la société autour d'un nouveau contrat social au lieu de la diviser. Cet enjeu nous concerne nous aussi, les défenseurs de la culture, parce que celle-ci ne saurait faire l'économie d'une attention au devenir de la société dans son ensemble. ▣

Dans ces conditions,
comment envisager la

complexité

revendiqué pour sa prétendue « efficacité ». On est aux antipodes des valeurs humanistes fondatrices de la démocratie et de l'instruction publique.

L'école est-elle responsable ?

On peut s'étonner qu'un élève illettré sur cinq ou six puisse passer inaperçu dans les classes, que tous n'aient pas acquis à l'école primaire déjà une maîtrise fluide de la lecture. Alors, ce serait la faute de l'école ? Pas si simple. Les causes de l'illettrisme sont complexes, tributaires de facteurs extérieurs dans un contexte d'éclatement social qui voit une partie de la population dans l'incapacité d'encadrer ses enfants et de valoriser l'effort scolaire. Il y a, sans doute, un taux résiduel d'illettrisme dû à ces facteurs exogènes non réductible par l'école. Il n'est certainement pas de l'ampleur constatée par PISA !

mission fondamentale de l'instruction publique a été perdue de vue au profit du discours utilitariste dominant. Appliquant bêtement des recettes économistes, on a imaginé d'introduire la compétition entre élèves comme moteur d'excellence. Ernst Buschör, l'ultra-libéral chef du DIP zurichois du tournant du siècle, n'a-t-il pas débaptisé les élèves en « clients » à satisfaire, introduisant le libre choix entre établissements mis en concurrence ? L'Accord général sur le commerce et les services (AGCS ou GATS pour General Agreement on Trade in Services) qui, heureusement, peine à se conclure, préconisait ni plus ni moins la « libéralisation » de l'école, c'est-à-dire sa privatisation soumise à des critères de rentabilité dégageant des profits. Alors même que les législations introduites dans les années 1970-80 donnant mission à l'école de « tendre à corriger les inégalités

1 Emmanuel Todd, *Après la démocratie*, © Éditions Gallimard 2008, pp. 65-66. Voir compte-rendu dans CEJ n°21

L'image à la recherche du sens perdu

par **Gérald Morin**



Un monde en représentation

L'enfant qui tète encore le sein de sa mère ne fait pas de différence entre lui-même et ce sein qui lui procure le plaisir qu'est l'apaisement de sa faim. Si sa mère lui retire le sein, il pleure, il crie, parce qu'il perd la partie de son propre tout qui lui donnait du plaisir. Il suffit que le tétou lui revienne en bouche pour qu'il se retrouve finalement tout entier. Il faudra beaucoup de temps pour qu'il apprenne à considérer le sein et le corps de sa mère comme un Autre indépendant de lui-même mais quand même accessible dans un aller-retour permanent à l'intérieur d'un univers où lui-même et l'Autre ont chacun leur espace.

Nous nous trouvons souvent dans une situation semblable avec les écoliers ou les étudiants qui sont envahis par et dans un monde d'images qu'ils reçoivent avec de moins en moins de distance. Quelle différence y-a-t-il entre un film de guerre ou de violence urbaine et certaines images du téléjournal relatant des événements similaires, entre un *reality show* reconstruit et la vie quotidienne de leur vécu, entre ce qu'il peuvent lire dans *Voici* ou *Gala*, *Le Matin* ou *Le Blick*, les journaux gratuits ou la pub omniprésente, ce qu'ils peuvent voir sur Internet ou dans les grandes séries à la télé et ce qu'ils vivent ? Il y a une totale perte de la distinction entre soi et l'Autre, entre le réel et le virtuel, entre le vrai et le vraisemblable, entre l'argument de vente mensonger et la réalité de l'objet en cause. Bien souvent, l'écolier ne se met

à croire qu'à ce qu'il voit et surtout à ce qui lui produit du plaisir maintenant, se considérant lui-même le centre de toute chose. On est, à un niveau individualiste, pas très loin de l'anthropocentrisme du christianisme au niveau collectif.

Les jeunes d'aujourd'hui reçoivent dès leur enfance une foule d'informations segmentées (TV, Internet et l'échange de ces informations entre eux) qui deviennent leur fonds de commerce inscrit beaucoup plus profondément dans le disque dur de leur cerveau que le contenu de l'enseignement qu'ils reçoivent à l'école. Ils supportent de plus en plus difficilement l'effort de l'apprentissage des « codes » et des « décodements ». Ce sont très rarement des coureurs de Marathon. Ils veulent la victoire tout de suite. Une course de 100 mètres est déjà longue pour eux. Ils réfèrent l'image à une autre image dans un jeu de miroir sans début ni fin. Une image, une représentation qui est une fin en elle-même, et qui peut-être n'a pas de début, c'est-à-dire qui n'occupe que l'espace et ignore la dimension du temps.

Leurs peurs ne sont parfois dépassées que par la violence immédiate, leurs désirs se résument souvent par l'obsession de la possession sur le champ de l'objet convoité, par le sexe ou par le vol. Quant à l'amour, il est souvent vécu en dehors de toute réalité, avec une volonté de le garder, de le préserver, enfermé dans un univers virtuel, donc friable à merci, dès la première intrusion un peu tenace de la réalité quotidienne.

À l'école obligatoire, l'histoire de l'art a été supprimée dans tous les pays occidentaux à l'exception de l'Italie. Quant à l'histoire des religions, elle est très rare. Cela donne des générations entières qui n'ont plus accès aux arts plastiques et à la littérature des derniers 25 siècles que superficiellement puisque ces siècles sont empreints de mythologie et de culture religieuse, et dont la lecture devient incompréhensible sans ce minimum de connaissances.

L'image doit donner tout et tout de suite

Quand deux enfants jouent au gendarme et au voleur, ils se donnent des rôles virtuels bien précis, rôles qu'ils peuvent même intervertir. Et chacun tue l'autre d'une manière virtuelle de manière à pouvoir continuer à jouer, après les morts successives virtuelles de chaque partie de ces jeux. Ces enfants déterminent la distribution des rôles et respectent les codes et les places dans la hiérarchie de chaque rôle afin de pouvoir continuer à jouer le plus longtemps possible sans casser le côté virtuel du jeu. Ils savent que lorsqu'on les appellera pour aller à table, ils interrompront ce jeu virtuel pour rentrer à nouveau dans la réalité, plus dure, moins ludique, mais essentielle.

L'écriture et la lecture demandent un effort et la connaissance de codes qu'il faut maîtriser – et pourquoi ne pas dépasser plus tard. Mais il faut les connaître d'abord. Pour déconstruire, il semble utile de connaître aupa-



le gout ANDROS

ravant les lois de la construction. *Guernica* et *Les demoiselles d'Avignon* n'ont pas précédé la période rose ni la période bleue de Picasso. Cette distance oblige et peut permettre à celui qui la pratique de faire référence à ce qui l'entoure en mettant de la distance entre ses émotions propres et les émotions des autres. Il est obligé de les traduire ou de les transcrire à travers un « langage » qui va lui permettre par l'effort, la distance et le temps nécessaire à ce travail d'accouchement de penser et repenser le vécu pour lui donner une nouvelle cuisson, et au lieu de faïence obtenir peut-être de la porcelaine.

La plupart des jeunes occidentaux n'ont pas vécu la guerre armée et la destruction massive, et les difficultés de la reconstruction aussi bien des biens matériels que celle des valeurs psychologiques et éthiques des groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Ils n'ont pas eu l'obligation d'un effort obligatoire de survie... Ils sont nés dans un état de consommation si ce n'est passive, en tout cas très peu interactive. Ils consomment plus pour consommer ou pour montrer qu'ils ont le pouvoir de consommer que pour assouvir un besoin essentiel. L'espace devient plus important que le temps. Ils veulent occuper le plus d'espace possible sans prendre le temps de construire cet espace pour qu'il s'inscrive dans la durée.

L'image doit donner tout et tout de suite. L'écriture et la lecture utilisent une autre forme de temps, une autre forme de cuisson. Nous sommes dans une civilisation

du micro-onde, où l'on ignore la notion de faire mijoter un minestrone, faire vieillir un vin, goûter un style d'écriture ou une calligraphie, se pencher sur un texte difficile, enlever les mauvaises herbes, arroser régulièrement et à bon escient, écouter et parler moins, savoir observer le poisson au bord de la rivière, respirer les attentes et apprécier les lenteurs, reconnaître les changements de lumière et les mouvement des ombres, savoir jouer aussi bien avec les couleurs fortes qu'avec les demi-teintes, écouter les silences et leurs interruptions, se pénétrer de l'histoire ancienne pour ne pas refaire toujours les mêmes erreurs.

Mais tout cela prend du temps.

Les jeunes d'aujourd'hui reçoivent dès leur enfance une foule d'informations segmentées

Le temps vaut la peine d'être vécu même pour un ver de terre

Donner ou redonner aux plus jeunes et aux enseignants le sens de la notion du temps. Pas celle du temps qui s'écoule, mais celle du temps dans lequel nous évoluons. Du temps dans lequel nous pouvons laisser des traces, des points de repère. Du temps que l'on peut remplir de vécu dans la connaissance de soi-même par la connaissance de l'Autre. Du temps que l'on prend mais aussi que l'on donne. Du temps de la vie de chacun, de ce temps très court « qui vaut la pei-

ne d'être vécu même pour un ver de terre », comme disait Charlie Chaplin. D'un temps où la course aux biens matériels peut être relativisé. D'un temps qui de temps en temps remet les pendules à zéro. Et la crise de société que nous vivons depuis quelques mois va de toutes façons relativiser également le type d'enseignement qui est donné aujourd'hui. On passe son temps à vivre d'extraits de temps sans s'installer vraiment dans le peu de temps historique et biologique qui nous est attribué. Nous vivons dans un zapping continu d'informations dans lequel nos élèves, nos étudiants, perdent le sens de leur histoire propre. Des informations pour elles-mêmes, qui ne permettent pas de mieux vivre, de mieux respecter l'autre, de mieux

respecter l'environnement dans lequel nous évoluons. Ils ne reçoivent que des lambeaux qu'ils prennent pour des toges, et ils ne savent plus chaque jour regarder le soleil se coucher avec tendresse, car ils se croient éternels et indispensables.

Prendre du temps pour essayer de savoir qui l'on est? Quel peut être notre fonction dans la société? Qu'est-ce que l'on peut y apporter d'unique et d'essentiel? Nous, enseignants et étudiants qui avons la chance de pouvoir transmettre et recevoir un peu de « savoir vivre ». ▣

Impôt sur le divertissement à Lausanne: suppression ou maintien?

Au moment où nous mettons sous presse, le suspens reste entier: l'initiative populaire communale pour la suppression de l'impôt sur le divertissement va-t-elle finalement aboutir ou non? Même si la question du nombre de signatures valables occupe le devant de la scène locale depuis quelques semaines, le débat sur le bien fondé de cet impôt fait, lui, rage depuis plus de 10 ans à Lausanne.

Même si nous ne savons pas si les électeurs lausannois seront amenés à se prononcer sur cette initiative populaire dans les mois à venir, il nous semblait intéressant à *CultureEnJeu* de nous pencher sur cette question. En effet, la culture et son financement se trouvent au centre de ce débat.

Lausanne est la dernière grande ville suisse à maintenir cet impôt de 14% sur les entrées et empêche ainsi un certain nombre de grands événements culturels de s'y produire, arguent les tenants de la suppression. En ces temps de crise, comment peut-on se passer des 5,5 millions de francs que rapportent cet impôt et qui sont reversés, en partie, dans le budget culturel de la ville, ripostent ceux qui militent pour son maintien.

Pour essayer de mieux comprendre les arguments de chacun, *CultureEnJeu* ouvre ses colonnes aux deux parties, après avoir organisé un débat contradictoire à la fin de son Assemblée générale, le mercredi 25 mars 2009.

Nous avons donc rencontré Olivier Freymond, Président de l'Association du pool *Lausanne la nuit*, qui soutient la suppression de l'impôt, et Rebecca Ruiz, Présidente du Parti socialiste lausannois, qui défend le statu quo.

Propos recueillis par Tanguy Ausloos



La taxe sur les spectacles à Lausanne: une tradition fort ancienne *Par Joël Aguet*

La volonté d'associer plaisir du spectacle et bien-faisance ne date pas d'hier. Dans le cas précis de Lausanne, on peut relire avec profit le large compte-rendu de *La Vie lausannoise* au XVIII^e siècle donné par Pierre Morren (Genève, Labor et Fides, 1970). Les troupes théâtrales professionnelles, qui se produisirent assez régulièrement dans cette ville depuis les années 1750, devaient donner des représentations pour les pauvres, à prix très réduits. Ceci fut confirmé, en plus d'autres arrangements pécuniaires, dans le premier Règlement de la police des Comédies édicté par le Conseil de Lausanne en octobre 1774.

Au début du XX^e siècle, plus précisément en juillet 1916, le Conseil communal de Lausanne (organe législatif), décidait d'introduire une taxe sur les spectacles dans le règlement de police existant. Celle-ci conserva l'appellation de « droit des pauvres », formule ancienne comme on vient de le voir, et qui était semblablement utilisée en France. L'article 31 de la loi cantonale vaudoise du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux a repris et confirmé cette formule de perception sous l'appellation d'impôt sur les divertissements.

Ces derniers mois, les radicaux lausannois ont cherché à faire un argument électoral de leur es-

sai d'initiative pour supprimer ce « droit des pauvres ». Ils ont répété jusqu'à satiété qu'il s'agit d'une taxe d'un autre âge. Au contraire, beaucoup de gens s'aperçoivent aujourd'hui que se sont plutôt les idées des initiants qui se trouvent tristement dépassées. Ainsi, lorsqu'ils affirment augmenter les sommes perçues par l'impôt en supprimant l'impôt, on entend resurgir la phraséologie ultralibérale déjà bien trop rabâchée, qui apparaît désormais – après la récente déculottée de cette idéologie dangereuse – totalement périmée et à ranger au plus vite au musée des bobards racontés au bon peuple pour son ébahissement.

CE QU'EN PENSENT...

Olivier Freymond

Président de l'Association du pool Lausanne de nuit



« Une taxe archaïque qui détourne les artistes de Lausanne et nuit à l'image de la ville »

Pourquoi vouloir supprimer cet impôt maintenant ?

OF : Cela fait des années que cette question est en débat à Lausanne. Depuis 2000, une pétition a été déposée avec 7 000 signatures, et plusieurs interpellations ont été déposées au Conseil communal sans résultat. Deux raisons ont ramené cette question dans l'actualité. Tout d'abord, le fait que la ville de Lausanne se retrouve la dernière grande ville suisse à maintenir cet impôt. Ensuite, au printemps 2008, le Syndic, M. Brélaz, interrogé par la presse sur la construction de diverses infrastructures dans le cadre du projet urbanistique Métamorphose, a répondu que pour rentabiliser le stade prévu, on pourrait envisager la suppression de l'impôt sur les grands concerts pour faciliter son utilisation extra-sportive. Nous qui travaillons à l'année longue pour animer cette ville et qui payons cet impôt, nous n'avons pas vraiment apprécié que le Syndic imagine un traitement spécial pour certains, qu'il fasse un *distinguo* entre les grands événements médiatiques et ceux qui œuvrent au quotidien pour que cette ville soit vivante et festive.

Qu'est-ce que cette suppression changerait ?

OF : Aujourd'hui un certain nombre d'artistes importants ne s'arrêtent plus à Lausanne, car les 14 % prélevés grèvent de façon trop importante leur budget. Ce fut le cas pour Zingaro ou le Cirque du Soleil, par exemple. Nous considérons que les retombées indirectes de ces événements sur l'économie locale (nuitées, repas, engagement de travailleurs temporaires...) compenseraient la perte financière que constituerait la suppression de l'impôt sur les divertissements. Nous estimons que la présence d'un spectacle tel que le Cirque du Soleil ramènerait environ 3 millions de francs à l'économie locale.

Il faut aussi savoir que certains acteurs locaux sont obligés de s'exporter dans d'autres villes pour produire des événements, comme le MAD qui va régulièrement organiser de grosses soirées techno à Montreux. En outre, c'est l'image médiatique de Lausanne qui serait renforcée ; il n'y a qu'à voir l'importance de leur festival respectif pour Nyon et Montreux.

De plus, cette suppression nous permettrait en tant qu'acteurs des nuits lausannoises de dynamiser la scène et de faire les investissements nécessaires pour garder le niveau qualitatif des clubs lausannois.

En cas de suppression, le client/spectateur verrait-il le prix de son billet diminuer à la caisse ?

OF : Nous n'avons jamais dit que nous baisserions nos prix. Le combat pour nous se situe dans la volonté d'intensifier l'attractivité de Lausanne comme capitale romande de la culture et des loisirs, que la ville ne soit plus boudée par les organisateurs de grands spectacles.

Rebecca Ruiz

Présidente du parti socialiste lausannois



« Une taxe solidaire qui permet aux non-Lausannois de participer au financement de la culture qu'ils consomment »

Pourquoi maintenir cet impôt ?

RR : L'une des principales raisons de l'existence de cet impôt est qu'il permet aux non-Lausannois de participer au financement des activités culturelles qu'ils fréquentent et qu'ils ne paient pas par le biais de leurs impôts. Il faut savoir qu'en tant que pôle culturel régional, Lausanne reçoit un peu moins de 700 000 francs des 24 communes qui constitue l'agglomération lausannoise dans le cadre d'un fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles. Par contre, le budget culturel de la Ville était pour 2007 de 29 778 215 francs.

Tant qu'une clé de répartition entre les communes n'aura pas été définie par l'État, l'impôt sur les divertissements se justifiera à Lausanne.

Une autre raison purement financière, si l'on supprime purement et simplement ces 5 520 000 de rentrées financières pour la commune, ce sont ses prestations qui seront baissées d'autant et qui risquent de toucher en priorité la culture par une baisse en conséquence des subventions. Et ceci en pleine période de crise.

N'êtes-vous pas sensible aux arguments des initiants qui souhaitent dynamiser la vie culturelle lausannoise et attirer plus de grands événements ?

RR : Lausanne est une ville qui a déjà une offre culturelle pléthorique et variée. De plus, elle est considérée comme la capitale de la nuit au-delà de nos frontières : on dénombre plus de 30 000 noctambules les soirs de week-end, dont l'affluence n'est pas remise en question par l'impôt sur les divertissements. En passant, il faut aussi souligner qu'à travers le paiement de cet impôt, les établissements de nuit participent aux frais engendrés par leurs activités, que ce soit la voirie, la prévention ou la police.

Si on me donne le choix, je préfère avoir une palette large d'offres culturelles en partie subventionnées par la ville que de sucrer des subventions pour favoriser quelques grands concerts supplémentaires qui bénéficieront au final aux organisateurs et non aux citoyens.

Il est donc important de se rendre compte que si l'impôt sur le divertissement est supprimé, seuls ceux qui font du business avec la culture en profiteront puisque les prix des billets pour le public ne diminueront pas. Actuellement, ce sont les spectateurs qui paient cet impôt certes, mais ils bénéficient de ses retombées comme pour tout impôt qu'ils paient à la collectivité. □

¹ En effet, sur les 12 712 signatures récoltées et contrôlées par le Secrétariat municipal, seules 8 157 ont été validées. Le comité d'initiative, emmené par la coalition du centre-droit LausannEnsemble (regroupant les Radicaux, Libéraux et PDC), a décidé de faire recours auprès de la Préfecture pour demander un recomptage des signatures.



Le Musée Cantonal des Beaux-arts *rumine* son avenir?!

Interview d'Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud. *Propos recueillis par Gérald Morin*

D'APRÈS vous, quelle est la place de la culture dans notre société vaudoise?

Pour moi, la culture est l'expression d'un héritage qui va bien au-delà des frontières d'un canton. Bien que liée à la langue, la culture est avant tout liée au monde de la sensibilité : elle peut donc transcender la langue. Elle est ce qui fait notre spécificité d'êtres humains. Cette capacité de se projeter vers l'avenir, de se sentir portés vers une certaine transcendance – indépendamment de ses convictions spirituelles – est à la fois quelque chose qui rassemble et quelque chose qui peut amener à des questionnements extrêmement forts. La culture est un élément fondamental : c'est ce qui fait que l'on peut vivre ensemble. Elle est tellement au cœur de la vie en communauté et de la vie de chacun d'entre nous que parfois on oublie cette dimension omniprésente. Tout le monde est baigné dans la culture, même les gens qui pensent, à tort, ne pas avoir les clés pour la comprendre. Accéder à la culture lorsqu'elle est au sein d'un musée, sur la scène d'un théâtre ou celle d'un opéra peut être impressionnant pour de nombreuses personnes, car elles pensent que c'est un univers qu'elles ne peuvent pas appréhender. Nous avons là un immense travail à accomplir avec les institutions et avec le système de formation pour amener à chacune et à chacun les clés permettant d'y accéder.

On pourrait alors dire que le musée dans la ville devient un peu comme de l'instruction publique, que c'est une sorte de démocratisation du savoir et de la culture.

Absolument. Avoir la formation et la culture au sein du même département est très important. Les deux font partie de grandes politiques publiques, par la mise à disposition de ressources financières par des subventions, ou la construction d'institutions pour permettre de conserver le patrimoine. La démocratisation de l'accès à la culture est un thème de politique publique. Il est important que les gens aient conscience que le patri-

moine d'un musée est un patrimoine public commun. Et je crois que la campagne de votation a permis peu à peu d'aborder ces thèmes et a permis d'avoir un débat dans toutes les familles. Les citoyens se sont passionnés pour ces sujets, et, en cela, c'est une opération extraordinaire de prise de conscience.

Est-ce que vous me permettez de dire que la campagne a été presque trop courte pour que les gens aient le temps de se rendre compte de ce dont on parlait?

Oui... il aurait fallu commencer par un débat sur la culture au sens général. En même temps, l'expérience démontre que s'il n'y a pas au bout un élément lié à une votation, le public ne s'y intéresse pas forcément. On abordera d'ailleurs la question liée à la promotion de la culture et à la conservation du patrimoine à la faveur de deux avant-projets de loi, qui seront mis en consultation avant l'été, au plus tard au tout début de l'automne. Dans ce cadre-là, nous aurons des débats importants qui vont nécessairement intéresser la population, puisqu'ils aboutiront à l'élaboration de deux textes légaux.

Cette votation a créé un débat public autour de la démocratisation de la culture

Pour revenir sur le musée, quelle sera la tendance d'un musée dans vingt ans?

Les points qui ressortent de ces mois de débats, c'est d'abord la nécessité d'un lieu physique, et ensuite toute la dimension de la médiation culturelle. C'est important pour le Musée cantonal des Beaux-Arts, ainsi que pour les quatre autres musées d'Histoire et de Sciences, de réunir dans un même lieu des expositions permanentes, des collections et des expositions temporaires. Ce qui est propice à la présentation de l'ensemble du patrimoine extraordinaire que nous avons, et qui permet d'avoir un regard beaucoup plus large sur l'ensemble de ce patrimoine. Le musée est aussi un lieu de vie, un lieu où

l'on va avec plaisir, non seulement pour y voir des œuvres, mais pour y boire un café, ou pour aller à la librairie du musée. La médiation culturelle est en voie de renforcer la démocratisation de l'accès à la culture, d'intéresser des publics divers.

Dans le financement de fonctionnement du Musée cantonal des Beaux-Arts, quelle sera la part de l'État et celle de la Ville?

Il s'agit d'un musée cantonal, et il a toujours été très clair dans ce projet que l'État assume le budget de fonctionnement du musée. Le Conseil d'État a prévu ce budget dans sa planification financière, et chaque année nous augmentons les sommes en faveur du Musée cantonal des Beaux-Arts selon le rythme prévu. Nous avons prévu de doubler le budget de fonctionnement du musée, sans prendre un centime sur d'autres activités.

Avez-vous un souhait à exprimer en tant que Cheffe de la culture?

Je souhaite que le très bon climat qui prévaut actuellement perdure. Je crois que l'impulsion forte qui est née suite au rude débat sur

le musée nous permettra d'aller au bout, non seulement de ce projet-là, mais de nombreux autres projets culturels.

Est-ce que la crise économique actuelle aura des conséquences sur les budgets?

Pas dans l'immédiat. Un des éléments forts des musées d'État, ou des subventions étatiques en faveur des activités culturelles, étant que l'État permet d'assurer des financements pérennes, ce que ne peuvent pas garantir les entreprises. Et je veillerai, comme je l'ai toujours fait, à ce que le budget dédié à la culture dans toutes ses dimensions ne soit pas touché et qu'il continue d'être augmenté. □



Crazière attique à figures rouges d'Euphronios, vers 530 – 500 av. J.-C.

Pillage & trafic de biens culturels : la Suisse, paradis des collectionneurs?

L'exposition actuelle du musée Barbier-Müller de Genève présentant des terres cuites africaines issues de pillages a ranimé une problématique quelque peu oubliée depuis l'adoption en 2005 par la Suisse d'une loi réglementant le transfert des biens culturels sur son territoire (LTBC). À l'heure de la fragilisation du secret bancaire, la Suisse a formellement remis en question son rôle historique de plaque tournante du trafic illégal. L'adoption de ces lois a-t-elle changé quelque chose? Nous en sommes encore loin. Endiguer le cycle du trafic et des pillages nécessite une prise de conscience de tout un chacun, du simple particulier, collectionneur occasionnel, aux musées publics et privés. *Par Didier Fontannaz*

Des objets et des hommes

Dans l'Antiquité, la plupart des œuvres et des objets produits avaient une fonction spécifique dans une maison, un sanctuaire ou une tombe. Dès que la réflexion esthétique est née, les objets se sont libérés des lieux pour lesquels ils avaient été conçus. Une forme d'art pour l'art est déjà née au Ve siècle av. J.-C. avec le traité aujourd'hui perdu du sculpteur Polyclète, dit le « canon »,

qui pourrait marquer symboliquement la naissance de la collection. En pillant l'Italie méridionale lors de la conquête des colonies grecques au IIIe siècle av. J.-C., les Romains ont commencé à collectionner, s'hellénisant par la même occasion. Le pillage et le collectionnisme ont traversé toutes les périodes, des premières fouilles de Rome par les papes au XV^e siècle aux cabinets de curiosités du XVII^e, jusqu'aux collections des grandes

capitales européennes. Le XVIII^e siècle est marqué par la naissance de l'histoire de l'art grâce à Johann Joachim Winckelmann, dont le modèle grec comme esthétique absolue et ethnocentrique s'est imposé jusqu'à nos jours. À chaque fois, des retours périodiques au goût de l'Antiquité – un trait unique de la société occidentale – ont produit des renaissances, autant de formes de classicismes dont aujourd'hui nous sommes les héritiers. ❖

✦ Avec la naissance des nations modernes dès le XIX^e siècle et l'émergence de patrimoines culturels contribuant à définir ces nouvelles identités nationales, les vestiges archéologiques et les œuvres d'art sont devenus propriétés d'État. La naissance de l'archéologie moderne elle aussi a contribué à ancrer l'objet dans son sol de provenance. Avec la stratigraphie, les archéologues ont pris conscience de l'importance des couches dans lesquelles les objets étaient ensevelis, permettant de les replacer dans une chronologie et une situation topographique. La fouille minutieuse est devenue une science historique. Les fragments de poterie sont devenus des objets scientifiques au même titre que les objets d'art antiques, rétablissant en quelque sorte le déséquilibre auquel avait contribué la naissance de l'histoire de l'art. Aujourd'hui, deux conceptions s'opposent, l'une esthétique attachée à l'art pour l'art et à la conception de l'artiste moderne – que l'on projette souvent sur l'objet antique –, l'autre, historique ou archéologique, se focalisant davantage sur les sociétés. Dans les musées suisses, l'approche historique semble cantonnée aux seuls objets provenant de son patrimoine archéologique. L'approche esthétisante semble réservée aux objets venus d'ailleurs, tous teintés d'un certain exotisme, qu'ils soient africains ou italiens. Le marché de biens archéologiques et ethnologiques est plus problématique que celui de l'œuvre d'art. Arraché à son contexte de découverte, l'objet perd toute donnée relative à sa provenance, son appartenance, sa fonction et sa circulation. Il devient muet. Son passé est irrémédiablement détruit et seules quelques considérations limitées, souvent d'ordre esthétique ou stylistique, ne sont alors possibles.

Aucun objet connu et présenté à ce jour dans un musée suisse n'a encore été restitué

Le collectionneur privé inscrit les objets dans un choix personnel, affectif, très souvent esthétique hors de tout propos scientifique et parfois même légal. Il aime posséder l'objet pour lui-même. Attiré par la rareté, il est prêt à y mettre le prix. Le marché a atteint des sommets – en période de crise, c'est un investissement sûr. En 1971, un simple vase de céramique grecque avec des figures – voir encart – a atteint pour la première fois le million de dollar à une enchère publique. Les grands musées sont les clients les plus importants, enrichissant leurs collections grâce à des acquisitions directes sur le mar-

ché – le Louvre, le Metropolitan Museum de New York et un certain nombre de musées américains – ou par des donations de privés et de collectionneurs – chez nous, le Musée d'art et d'histoire de Genève ou l'Antikenmuseum de Bâle. Le cycle du marché répond à la demande. Le monstre affamé exige toujours davantage. Des clients importants ont même commandité des objets, voire des fouilles clandestines. Avant d'être un moyen lucratif, c'était un accès à la connaissance. Les marchands d'art ont pendant longtemps fait jouer leur double casquette d'archéologues, voyageant sur place pour acquérir des objets. Une grande partie des archéologues suisses classiques se sont fait la main sur des collections privées, entraînant parfois certaines dérives dans une telle collaboration. Les marges qui s'accumulent entre le pilleur et le premier acquéreur peuvent se multiplier jusqu'à cent fois le montant initial. Ce sont souvent les intermédiaires entre pilleurs et marchands qui blanchissent les objets, en les stockant dans des ports francs ou d'obscurs entrepôts la durée nécessaire

pour qu'on les oublie. Les lois en vigueur pour la restitution d'un objet exigent en général que l'on puisse prouver sa provenance hors de toute considération scientifique – il faut une trace dans un inventaire de musée, une photo de fouille, un relevé ancien. Ce genre de preuve pour des fouilles illégales sont plutôt rares.

Dans les pays pauvres, le pillage est un moyen de gagner sa vie. En Italie, ce sont des bandes organisées de tombaroli, de véritables professionnels du pillage chapeautés par les mafias locales, qui détruisent des tombes, des sites pour retrouver « le trésor »,



la pièce rare au détriment de l'ensemble. Ce fléau frappe aujourd'hui toutes les régions du monde, l'Asie et particulièrement l'Afrique, où la législation existe mais est difficile à appliquer. La question la plus urgente est donc d'endiguer ce cycle destructeur en examinant les modes possibles d'intervention (voir schéma).

Retours? Les frises du Parthénon

L'arrachage sauvage des frises sculptées du Parthénon par Lord Elgin entre 1801 et 1805 avait déjà scandalisé ses contemporains, mais la présentation de ces sculptures architecturales a en quelque sorte bouleversé le goût occidental. Jusqu'alors, on ne connaissait l'art grec qu'au travers des copies romaines, qu'avait étudiées J. J. Winckelmann. Le cas du Parthénon est intéressant car il est le symbole de l'identité nationale et des déprédations subies par la Grèce. Par contre, tout le monde connaît la provenance de ses sculptures et on peut en reconstituer l'ensemble. Les Grecs ont construit leur nouveau musée de l'Acropole sur les plans de l'architecte suisse Bernard Tschumi pour accueillir l'ensemble des frises du Parthénon, dont les sculptures sont aujourd'hui dispersées dans pas moins de sept musées internationaux. Dans le mouvement général du retour des antiquités dans leur pays d'appartenance, l'Italie a rendu en septembre 2008 un fragment de la frise réclamée depuis 13 ans par le gouvernement grec. D'autres pays comme la Grande-Bretagne refusent par contre de restituer leurs fragments, en argumentant en faveur d'une appartenance à l'ensemble de la culture occidentale.

Vase apulien sans provenance dont la photo a été publiée en 2000 dans un catalogue du MAH de Genève avec la seule mention suivante : « collection privée suisse »



Le cratère d'Euphronios

En 1971, ce vase grec était acquis par le Metropolitan Museum de New York pour la somme d'un million de dollars. Ce vase produit à Athènes date de la fin du VI^e siècle av. J.-C. et servait à mélanger le vin et l'eau. Il a été produit et peint par des artisans parmi les premiers à utiliser une nouvelle technique de représentation qui laissait les figures en clair sur le fond vernissé du vase. Sur ce morceau de céramique, une scène exceptionnelle relatant l'Illiade d'Homère où le cadavre ensanglanté du héros Memnon est emmené par le Sommeil et la Mort (Hypnos et Thanatos). Soupçonné d'avoir été extrait illégalement du sol de Cerveteri (Caere étrusque) au moment de sa mise en vente, il n'est retourné en Italie qu'au début de 2009, après les investigations de ces dernières années pour reconstituer la provenance exacte du vase et reconstituer l'ensemble de son parcours. Certaines pièces provenant du même pillage ont abouti au J. Paul Getty Museum de Malibu, dont la directrice Marion True a été récemment condamnée par le tribunal italien. Ce vase est l'emblème de l'ensemble des retours des antiquités dans leurs pays de provenance. Comme les héros après la guerre de Troie, et non sans quelques tribulations, les objets retournent dans leur patrie.

La Suisse, paradis des collectionneurs? L'exemple de Genève

Le 13 septembre 1995, une saisie spectaculaire de plus de 10 000 objets archéologiques au port franc de Genève marquait le début d'une enquête qui allait apporter des témoignages d'un vaste trafic : dépôts servant à la vente, polaroïds d'objets à peine sortis de terre, factures, organigramme de l'ensemble d'une filière. Après plus de dix ans d'investigations, l'enquête a clairement démontré le rôle de la Suisse comme intermédiaire entre pilleurs, marchands d'art et certains grands musées américains. Des lois alors inexistantes en matière de biens culturels (on pouvait passer à la douane un tableau de maître au même titre qu'une caisse de tomates et le délai de réclamation par un pays tiers de certains objets n'était que de cinq ans) ont permis à deux trafiquants italiens, Giacomo Medici et Gianfranco Becchina, d'y développer un système de blanchiment et de transactions dans des zones non contrôlables comme les ports francs. ❖

Bronzes chinois

En février dernier, deux bronzes chinois de l'impressionnante collection d'Yves Saint-Laurent et Pierre Bergé, une tête de rat et une tête de lapin, ont été mis aux enchères chez Christie's. Les objets faisaient partie d'un ensemble de bronzes appartenant à une fontaine représentant les 12 animaux du calendrier chinois, volés au Palais d'été de

Pékin de l'empereur Qianlong (1735-1795) mis à sac par des soldats britanniques et français en 1860. Le gouvernement chinois exigeait purement et simplement le retour des pièces, avant de tenter d'en empêcher la vente. L'acquéreur desdites pièces, Cai Mingchao, collectionneur et marchand d'art chinois qui avait déjà récupéré un bouddha « par patriotisme » chez Sotheby's, a aussitôt refusé de payer les 31,4 millions d'euros : certains disent par principe, d'autre par manque de liquidités. Un collectionneur au secours de l'État chinois... une situation à peine imaginable en Suisse!



Fragments des frises du Parthénon au British Museum complétés par un fragment d'Athènes

nal des musées). Acquises alors légalement sur le marché de l'art par des collectionneurs privés, les objets ne proviennent pas moins de pillages. Déposés ou légués au musée par l'intermédiaire d'une association privée regroupant en majorité des collectionneurs – Hellas et Roma – le musée ne s'implique pas directement dans l'acquisition, se bornant à accepter des dons ou à en gérer les fonds. L'exposition à caractère public tend ainsi à blanchir les objets en les présentant au public et en publiant des ouvrages avec la collaboration de scientifiques. Ainsi les expositions sur l'art des peuples italiques (1993), sur la céramique d'Italie du Sud (« Le peintre de Darius et son milieu » en 1986, la collection de fragments du marchand d'art

La Suisse doit se donner les moyens de ses lois et assainir au mieux son marché de l'art

et numismate bâlois H. A. Cahn en 1997 et « Homère chez Calvin » en 2000), sur les populations antiques des Pouilles (« L'art premier des lapyges » en 2003, qui comportait même des faux...), ont présenté pas moins de 600 objets sans provenance issus de la période de la « Grande Razzia » en Italie (ces quarante dernières années), comme l'appellent les Italiens. Les journalistes P. Watson et F. Isman, qui ont relaté les vastes investigations récentes, désignent clairement l'ancien conservateur des antiquités du Musée d'art et d'histoire, Jacques Chamay, comme intermédiaire de transactions douteuses (voir bibliographie). Le procès contre l'antiquaire italien G. Becchina en cours à Rome pourrait également mettre en lumière des rapports entre la galerie Palladion et l'Antikenmuseum de Bâle.

Après les polémiques à répétition, les autorités genevoises ont enfin pris des dispositions : le Musée d'art et d'histoire se concentre davantage sur les collections d'archéologie locale. Dans un article du *Temps* du 2 mai dernier, suite aux polémiques relatives au musée Barbier-Müller, le patron de la culture genevoise Patrice Mugny annonçait la création d'un comité d'éthique et le retour possible de pièces douteuses. La responsabilité du musée public est multiple. Son rôle doit être avant tout pédagogique : s'il présente de tels objets, il se doit d'informer et sensibiliser le public. Sans aucune présentation des contextes archéologiques et historiques, les hommes qui ont produit ces objets resteront dans l'ombre d'une es-

légaux juste avant celui des biens culturels), le trafiquant de biens culturels ne risque pas grand-chose.

Si Bâle est fameuse pour ses galeries d'art, son musée d'Antiquité classique et sa foire d'antiquités, en Suisse romande, c'est Genève qui détient la palme de la tradition collectionniste. Le musée Barbier-Müller est aujourd'hui au centre d'une polémique concernant des terres cuites d'Afrique publiées sous la direction du directeur du Musée d'ethnographie Boris Wastiau. Cette étroite connivence entre public et privé n'est pas nouvelle à Genève. C'est vite oublier qu'en 2008 « les fleurons » des collections

Le collectionneur privé inscrit les objets dans un choix personnel, affectif

antiques de cette même collection Barbier-Müller étaient présentés et publiés par le Musée d'art et d'histoire. Ces trente dernières années, le MAH de Genève a exposé de très nombreux objets archéologiques sans provenance, mais assurément d'origine italienne, contre les recommandations du code déontologique de l'ICOM (Conseil internatio-

◆ Depuis, la Suisse a réagi et a enfin ratifié une loi de l'Unesco qui datait de 1970 (dite LTBC)! Elle a suivi l'ONU en 2003 lors des pillages de l'Irak en interdisant pour la première fois formellement tout transfert de ces objets sur son territoire. Le délai de réclamation par un pays tiers d'un objet sur le marché suisse est désormais de trente ans. En 2007, 5 000 objets saisis en 2002 dans les dépôts de la galerie Palladion à Bâle (appartenant à G. Becchina) sont retournés en Italie, grâce aux premiers accords bilatéraux conclus avec celle-ci. À notre connaissance, aucun objet connu et présenté à ce jour dans un musée suisse n'a encore été restitué. Et qu'en est-il des acteurs et complices de ce trafic en Suisse? On sait qu'à la différence du trafic d'armes ou de drogues (qui occupent les deux premiers rangs des trafics il-

thétique surfaite rappelant les bijouteries des sponsors de ces mêmes vitrines. Un musée public ne doit pas être tributaire de quelques collectionneurs privés, même s'ils en sont partiellement les mécènes. Une esthétique qui va trop loin fait la part belle au marché en favorisant le goût pour l'acquisition de l'objet pour lui-même, et donc alimente le cycle du trafic et de destruction des sites. « Les collectionneurs sont les véritables pilliers ».

Si les marchands doivent désormais tenir un registre, le « pedigree » des objets constitue encore un problème. Quoi de plus simple que d'inventer l'histoire d'une collection, comme de vases grecs « oubliés » au fond d'un coffre dans le grenier d'une bonne vieille famille genevoise ? Il est urgent donc de détenir une sorte de passeport officiel reconnu de l'objet permettant sa traçabilité.

Le problème du rapport entre public et privé est crucial. Le dernier finançant de plus en plus le premier, toute une série de problèmes émergent d'une telle collaboration : peut-on accepter qu'un collectionneur privé finance des fouilles archéologiques légales ? Il faut trouver des alternatives adaptées à notre temps. Pourquoi les associations de collectionneurs privés comme Hellas et Roma ne s'engageraient-elles pas dans le financement d'expositions pratiquant l'échange de collections entre musées, comme le recommande aujourd'hui la plupart des musées européens pour endi-

guer une politique d'acquisition agressive (résolution de Berlin de 1988) ? Un exemple de ce type s'est récemment développé aux États-Unis : une ancienne collectionneuse, Shelby White, a créé un Institut de recherche finançant des fouilles ou d'autres programmes scientifiques. Il faut donc tirer les conséquences de cette longue tradition collectionniste et repenser le rapport entre collectionneurs privés et musées publics. Notre législation n'est pas rétroactive – la Suisse doit encore ratifier la convention plus stricte d'Unidroit –, mais les protagonistes

d'un certain marché sont toujours actifs, en toute discrétion. La Suisse doit se donner les moyens de ses lois et assainir au mieux son marché de l'art. Cette responsabilité est autant celle de nos musées que de leur public et des politiques. À quand donc les premières restitutions ? □

POUR EN SAVOIR PLUS :

- ▶ Articles du *Temps* du 21 mars (A. Robert), 27 avril (E. Huysecom), 2 mai (A. Robert) et 4 mai 2009 (L. Mattet et F. Morin).
- ▶ F. Isman, *I predatori dell'arte perduta. Il saccheggio dell'archeologia in Italia*, Milan, Skira, 2009.

▶ L. Mattet (éd.), *Le profane et le divin : arts de l'Antiquité de l'Europe au Sud-est asiatique : fleurons du Musée Barbier-Müller*, cat. d'exposition du Musée d'art et d'histoire de Genève (15 mai au 31 août 2008), Paris-Genève, 2008.

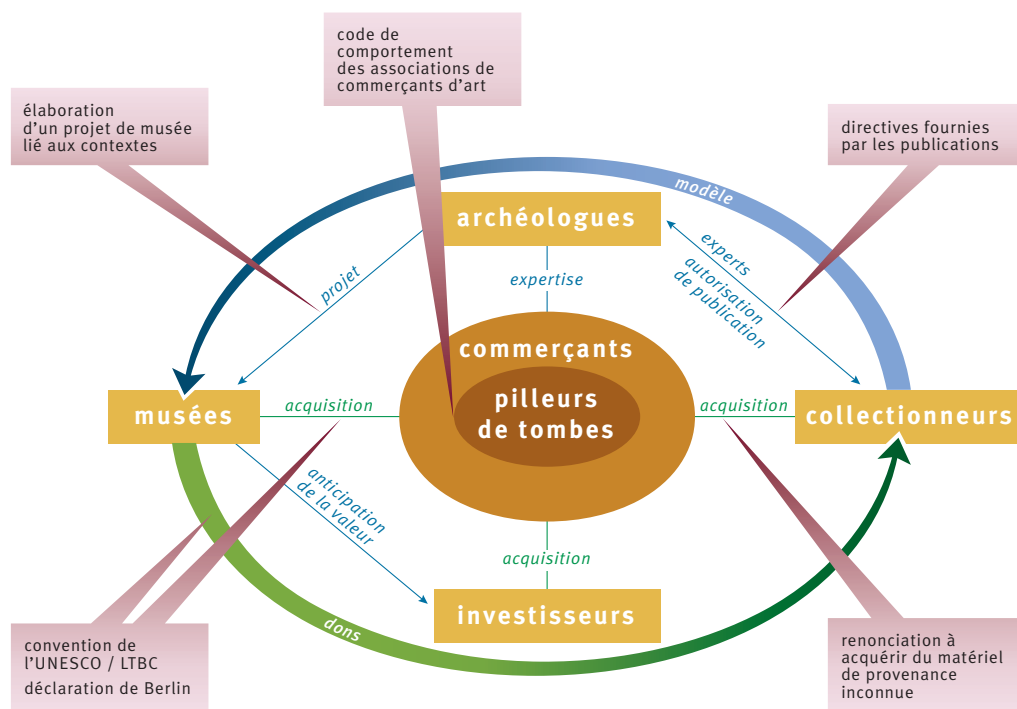
▶ P. Watson et C. Todeschini, *The Medici Conspiracy. The Illicit Journey of Looted Antiquities*, New York, Public Affairs, 2006.

▶ D. Graepler et M. Mazzei, *Fundort : unbekannt. Raubgrabungen zerstören das archäologische Erbe*, Walter Biering, Munich, 1993.

INTERNET :

- ▶ www.elginism.com
- ▶ www.nyu.edu/isaw

Cycle du trafic et possibilités d'interventions (d'après Graepler et Mazzei)



ILLUSTRATIONS ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

couverture : © Bruno Racalbuto • p. 3 : © Mix & Remix • p. 4 : © Bruno Racalbuto • p. 16 : © Mix & Remix • p. 18 : © Anne-Catherine Lyon

Éditeur responsable

CultureEnjeu
Association pour la sauvegarde
des ressources financières
des artistes de toute la Suisse
Ch. Monnard 6
1003 Lausanne
Téléphone : +41 (0)21 351 05 11
E-mail : info@cultureenjeu.ch
Site internet : www.cultureenjeu.ch

Comité de rédaction

Arts plastiques : Delphine Rivier
Cinéma : Frédéric Gonseth,
Gérald Morin, Christophe Arnould
Littérature : Anne Cuneo
Musiques : Tanguy Ausloos,
Daniel Thomas
Théâtre : Joël Aguet, Marco Polli,
Gilles Tschudi

Rédacteur responsable

Gérald Morin

Secrétaire de rédaction

Patricia Pacheco

Secrétariat

Marianne Morf

Identité visuelle & graphisme

Contreforme sàrl
www.contreforme.ch

Parution quatre fois par an

ISSN 1660-7678
Reproduction des textes autorisée
uniquement avec l'accord de l'éditeur
et avec la citation de la source.

Rédaction et abonnements

CultureEnjeu
Case postale 5984
1002 Lausanne
E-mail : ger.morin@gmail.com

Un lien de solidarité!



La Loterie Romande œuvre pour le bien commun. Elle redistribue l'intégralité de ses bénéfices en faveur de projets et d'institutions d'utilité publique sur tout le territoire romand. Un soutien essentiel dont bénéficie notamment le monde de l'enfance.